



ETUDES et CONSEILS
MARKET RESEARCH and CONSULTANCY

Audit Economique de la Filière Apicole Française

Synthèse du rapport
Janvier 2012



Sommaire

- **Les objectifs : les 5 volets de l'audit**
- **Les chiffres clés de la filière**
- **Le portrait des apiculteurs**
- **Le marché français du miel**
- **Evaluation ex-post du programme apicole européen 2005-2010**
- **Evaluation des activités d'élevage**
- **Evaluation des apiculteurs pollinisateurs en France**
- **Situation sanitaire & état des lieux des traitements contre la varroa**
- **Synthèse : Atouts et Faiblesses, Opportunités et Menaces (AFOM)**

Les 5 volets de l'Audit de la Filière Apicole

- **Préambule** : réaliser un portrait sociologique des apiculteurs français

- **Volet 1** : réaliser un descriptif détaillé de la filière apicole française en 2010 et de son évolution sur la période 2005-2010

- **Volet 2** : conduire l'évaluation *ex post* du programme d'interventions menées par la France depuis 2005

- **Volet 3** : réaliser une évaluation de l'activité d'élevage dans le secteur apicole en actualisant l'enquête de 2004

- **Volet 4** : évaluer l'activité des apiculteurs pollinisateurs en France

- **Volet 5** : réaliser un état des lieux des traitements contre le varroa

Estimation des Chiffres clés 2010 France Métropolitaine

2010	Apiculteurs		Ruches		Production de Miel	
	Nombre	%	Nombre	%	kg	%
1 à 10 ruches	31 872	76,2%	180 848	16,8%	1 956 779	10,7%
11 à 30 ruches	5 454	13,0%	113 358	10,6%	1 538 263	8,4%
31 à 70 ruches	2 060	4,9%	102 253	9,5%	1 575 717	8,6%
71 à 150 ruches	817	2,0%	93 234	8,7%	1 651 176	9,0%
151 à 300 ruches	1 001	2,4%	240 479	22,4%	4 347 861	23,7%
Plus de 300 ruches	632	1,5%	344 046	32,0%	7 255 931	39,6%
FRANCE métropolitaine	41 836	100%	1 074 218	100%	18 325 727	100%

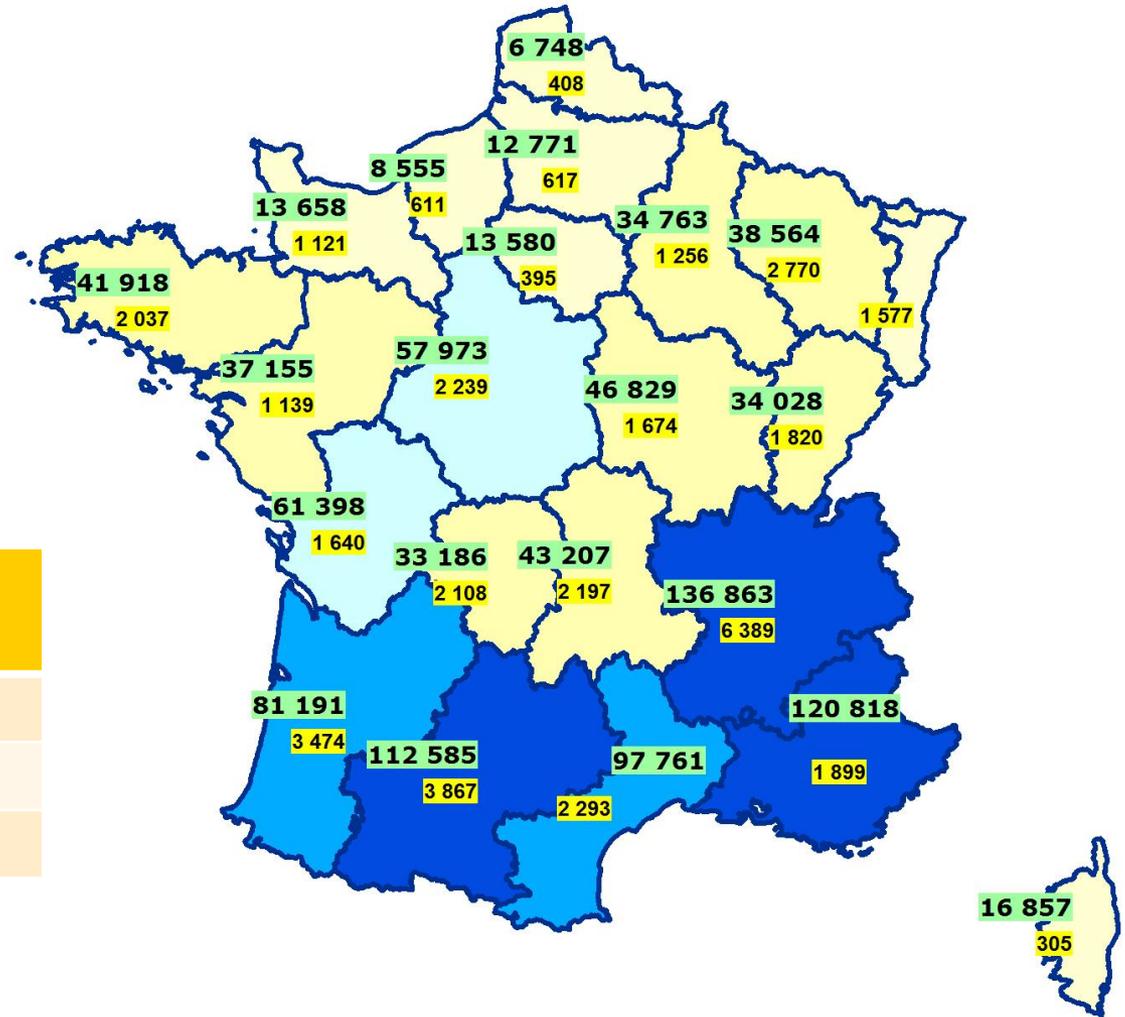
En 2010, la filière apicole française métropolitaine se caractérise par :

- **41 850 apiculteurs, détenant au moins 1 ruche**
- **1 074 200 ruches déclarées**
- **Une production de 18 330 tonnes de miel**

	Apiculteurs	Ruches	Production de Miel
Producteurs familiaux	91%	27%	19%
Apiculteurs pluriactifs	5%	18%	18%
Apiculteurs professionnels	4%	54%	63%

Du fait du seuil d'éligibilité aux aides directes du programme apicole européen fixé à 70 ruches, **l'univers éligible regroupe 6% des apiculteurs mais 63% des ruches et 72% de la production.**

La moitié de la filière apicole se situe dans 5 régions sud de la France



	Poids des 5 régions sud
Apiculteurs	43%
Ruches	51%
Production Miel	52%

Evolution sur la période 1994 - 2004 - 2010

	Apiculteurs	Ruches	Production (tonnes)
1994 (yc DOM)	84 215	1 351 991	nd
2004	69 237	1 346 575	25 500
2010 (métropole)	41 836	1 074 218	18 326
Evolution 2010 / 2004	- 40%	- 20%	- 28%
Evolution 2010/1994	- 50%	- 21%	

Sur la base des données estimées pour 2010, le nombre d'apiculteurs recule de 40% sur la période 2004-2010 ; la baisse touche avant tout les producteurs familiaux.

La filière a tendance à se concentrer et à se professionnaliser : les apiculteurs professionnels qui ne sont que 4% en nombre détiennent 54% des ruches et assurent 63% de la production de miel en 2010.

Les baisses principales s'observent dans le grand ouest (Pays de la Loire et Poitou-Charentes), dans le sud (Midi-Pyrénées, Languedoc Roussillon et Paca) et enfin dans le centre est (Bourgogne, Franche Comté). Ces 7 régions représentent ensemble les 2/3 du recul du nombre de ruches.

Marché du miel : chiffres clés et évolution 2010 / 2004

tonnes	2004	2010	Variation 2010/2004
Production estimée par calcul	25 500	18 326	- 28%
Importations	17 051	25 395	+ 49%
Disponible apparent	42 551	43 721	+ 3%
Exportations	2 500	3 944	+ 58%
Consommation apparente	40 051	39 777	- 1%
Taux d'auto approvisionnement	64%	46%	

Sur la période 2004-2010, la hausse de près de 50% des importations fait plus que compenser la baisse de près de 30% de la production française de miel : le disponible est donc en légère augmentation.

Compte tenu de la hausse des exportations, la consommation apparente est pratiquement stable, de l'ordre de 40 000 tonnes.

Le taux d'auto-alimentation du marché française passé sous le seuil des 50% pour se situer à 46% en 2010. De ce fait, les composantes d'image du miel consommé en France sont déterminées autant par les origines étrangères que par l'offre française.

Portrait sociologique des apiculteurs

Les professionnels se distinguent par l'unicité ou le poids dominant du revenu tiré de l'activité apicole.

Les statuts sont très divers avec cependant: 56% d'exploitants agricoles, 19% de retraités . Le quart restant recouvre toutes les catégories socioprofessionnelles.

La formation générale se répartit entre niveau CAP (26%), niveau Bac (25%) et niveau supérieur (bac +2 à bac +5) 42%

L'essentiel des formations apicoles sont le fait de stages et d'un accompagnement par un autre apiculteur.

Le revenu apicole est unique ou dominant pour près de 50% des apiculteurs ayant répondu à l'enquête.

47% des apiculteurs déclarent subir des pertes hivernales de cheptel comprises entre 20% et 10%. Assez logiquement, 40% déclarent avoir augmenté leurs achats de cheptel.

La création du cheptel se fait par l'achat d'essaims ou de colonies (68%) et par récupération d'essaims sauvages (38%).

La transhumance est le fait des ateliers de plus de 150 ruches : 50% des exploitations de plus de 300 ruches transhument ainsi régulièrement. Celle-ci à un effet positif sur le rendement par ruche, le CA moyen par ruche des transhumants est supérieur de 50% à celui des sédentaires.

Circuits de distribution : le miel est atypique, la grande distribution pèse moins de 50% du marché

Circuits	Tonnage estimé	Poids relatif en %
GMS	19 100 t	48,0%
Ventes directes	12 700 t	31,9%
Commerces spécialisés	3 200 t	8,0%
Industries Agro-alimentaires	2 700 t	6,8%
Restauration	2 100 t	5,3%
TOTAL	39 800 t	100%

- La grande distribution constitue le 1^{er} circuit de vente du miel sur le marché français mais sa part de marché se limite à 48%, contre 75% à 80% pour la plupart des autres produits agro-alimentaires
- Les ventes directes des apiculteurs par différents canaux (sur place, en magasin, sur les marchés) représentent 32% du marché.
- Les circuits spécialisés pèsent 8%
- Les utilisations du miel comme ingrédients tant dans les préparations alimentaires qu'en cosmétiques sont en hausse : ce débouché représente 7% du marché
- Enfin, en restauration, le miel occupe une place secondaire (préparations culinaires, petit-déjeuner, goûter)

Le marché du miel s'est mondialisé : le déficit de l'UE se creuse, 90% des importations proviennent d'Asie et d'Amérique du sud

- L'Union Européenne est déficitaire en miel et ce déficit a tendance à se creuser : en 2010, l'UE a importé 247 500 tonnes de miel et en a exporté 118 000 tonnes.
- Le commerce européen est articulé autour de 5 pays (Espagne, Belgique, Allemagne, France, Royaume-Uni), les trois premiers jouant un rôle de plaques tournantes (import-export). Voir tableau ci-dessous.
- En 2010, et après l'interdiction de 2004, la Chine est revenue au premier rang des pays fournisseurs de l'UE avec 34% des importations en volume, l'ensemble des pays d'Amérique du sud (dont l'Argentine) représentant ensemble 56% des volumes importés.
- La Belgique et l'Espagne sont les deux principaux fournisseurs de la France : en cumul, ils représentent 48% en volume des importations françaises de miel. Ces deux pays importent puis réexportent des quantités très importantes de miel, leur approvisionnement sur le marché mondial est dominé par la Chine contrairement à l'Allemagne.

tonnes	Imports	dont Chine	Exports	Dont France
Belgique	21 098	70%	16 982	25%
Espagne	17 713	59%	21 756	39%
Allemagne	88 118	< 5%	19 739	13%

Le programme apicole européen : une formulation trop vague de la logique d'intervention

Le cadre réglementaire : règlement CE n° 1234/2007

L'article 105 définit de façon très générale les objectifs : *afin d'améliorer les conditions de production et de commercialisation des produits de l'apiculture, les Etats membres peuvent établir un programme national*

Article 106 : le programme est fermé par la définition des 6 mesures éligibles à l'aide (boîte à outils pour chaque état membre)

La circulaire DGPEI du 24 octobre 2007 souligne :

- la présence d'apiculteurs sur tout le territoire :
- le fort déficit du marché français et variabilité de la récolte annuelle
- les nombreuses difficultés des apiculteurs : mortalité et affaiblissement des colonies

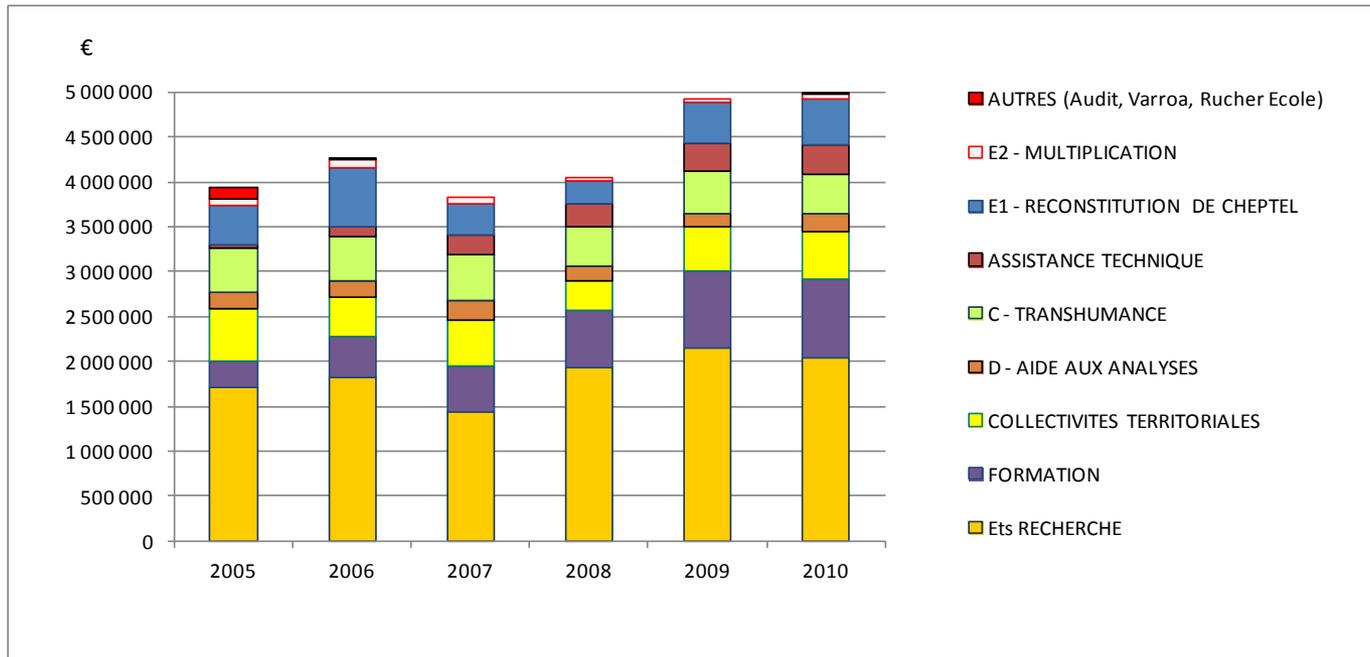
Des questions à se poser :

- Quels sont les enjeux à moyen terme pour la filière apicole française ?
- Quels seraient les objectifs stratégiques assignés au programme triennal ? Sont-ils les mêmes depuis 10 ans ?
- Quels seraient les objectifs opérationnels découlant des objectifs stratégiques ?
- Quelle cohérence entre les objectifs et la boîte des 6 outils définis par la commission ?
- Quelle cohérence externe avec les mesures du PDRH (DJA, MAE 214H, 121C4, 312), les autres aides régionalisées, les programmes de la recherche, etc.

Bilan des réalisations 2005-2010

- ➔ La dotation annuelle du programme est de 4,5 M€ sur 2005-2007 puis de 5,5 M€ pour 2008-2010
- ➔ Il affiche une sous réalisation régulière, en moyenne de 14%, variation de 6,6% à 26,4%.
- ➔ Sous consommation sur 2005-2010 : 4,2 M€ soit équivalent d'un budget annuel (Dotations de 30,15 M€, engagements 25,97 M€)
- ➔ Contraintes : contrepartie nationale à trouver (règle du 1/1), gestion annualisée et le calendrier

Bilan des engagements par action ou bénéficiaire



Cumul 2005 -2010 : poids relatif par action ,origine et montants des contreparties nationales.

Actions	Cumul Montants dépensés 2005-2010	Poids relatif	
RECHERCHE APPLIQUEE	11 096 893 €	42,7%	Aides indirectes à la filière 18,93 M€ 73%
FORMATION	3 634 052 €	14,0%	
SUIVI COLLECTIVITES TERRITORIALES	2 868 724 €	11,0%	
ASSISTANCE TECHNIQUE	1 242 136 €	4,8%	
ETUDE ECONOMIQUE DE LA FILIERE	76 037 €	0,3%	
RUCHERS ECOLE	11 975 €	0,0%	
D - AIDE AUX ANALYSES	1 087 170 €	4,2%	Aides directes aux apiculteurs 7,04 M€ 27%
C - TRANSHUMANCE	2 870 886 €	11,1%	
E1 - RECONSTITUTION DE CHEPTEL	2 661 156 €	10,2%	
E2 - MULTIPLICATION	367 563 €	1,4%	
RELIQUAT VARROA	49 412 €	0,2%	
TOTAL PROGRAMME NATIONAL	25 966 003 €	100,0%	

Actions	Cumul Montants dépensés 2005-2010	Contrepartie Nationale		%	FEAGA Montants €
		QUI ?	Montants €		
SUIVI COLLECTIVITES TERRITORIALES	2 868 724 €	Collectivités territoriales	1 434 362 €	11%	1 434 362 €
RECHERCHE APPLIQUEE	11 096 893 €	Ets de recherche	5 548 446 €	43%	5 548 446 €
FORMATION	3 634 052 €	Viniflor puis FranceAgriMer	1 817 026 €	46%	1 817 026 €
ASSISTANCE TECHNIQUE	1 242 136 €		621 068 €		621 068 €
ETUDE ECONOMIQUE DE LA FILIERE	76 037 €		38 018 €		38 018 €
RUCHERS ECOLE	11 975 €		5 988 €		5 988 €
D - AIDE AUX ANALYSES	1 087 170 €		543 585 €		543 585 €
C - TRANSHUMANCE	2 870 886 €		1 435 443 €		1 435 443 €
E1 - RECONSTITUTION DE CHEPTEL	2 661 156 €		1 330 578 €		1 330 578 €
E2 - MULTIPLICATION	367 563 €		183 781 €		183 781 €
RELIQUAT VARROA	49 412 €		24 706 €		24 706 €
TOTAL PROGRAMME NATIONAL	25 966 003 €				12 983 002 €

Bilan du programme apicole européen

- La logique d'intervention n'a pas été formulée : quels sont les objectifs stratégiques et opérationnels de l'apiculture française ?
- De ce fait, la cohérence interne de la boîte des 6 outils, imposé par la CE, ne saute pas aux yeux (la pertinence du libellé de chacune des actions n'étant pas en cause)
- La répartition entre aides directes et indirectes apparaît déséquilibrée : mais la question des sous réalisations sur les aides directes restent posée.
- Les aides immatérielles sont toujours plus couteuses et difficiles à évaluer ; certaines de ces actions s'apparentent plus à une politique «guichet» qu'à une politique projet (forte récurrence des bénéficiaires)
- Le bilan des aides directes est le reflet de la typologie des 3 types d'apiculteurs : un dilemme sur les classes < 150 ruches et par contre une forte concentration des réalisations sur les plus de 300 ruches (taux de pénétration des actions de 50% à 66%)
- Le pilotage de l'action F «Recherche appliquée» est à revoir : cohérence interne et surtout externe, pertinence, efficacité et utilité
- Cohérence externe : le PDRH apporte une forte complémentarité au programme apicole européen, les montants d'aides sont sans doute plus de 2 fois supérieurs à ceux du programme apicole européen (du fait de la MAE). Mais le PDRH souffre d'un manque de visibilité chez les apiculteurs et les mesures régionalisées (121C4, 214H, 311) ne sont accessibles que dans certaines régions (création d'effets d'exclusion et de distorsion)

Evaluation des activités d'élevage

- Les pertes de cheptel se maintiennent à des niveaux très élevés. Les mortalités hivernales moyennes sont supérieures à 20% du cheptel, mais des colonies disparaissent aussi en cours de saison et sur l'année complète, plus du tiers du cheptel est perdu.
- De ce fait l'effort à consentir pour le renouvellement, ne serait ce que pour maintenir la taille de l'exploitation est très important. Il nécessite du temps, suscite des couts supplémentaires et mobilise une partie des colonies, ce qui contribue à la baisse de production.
- Les apiculteurs professionnels maintiennent leur cheptel et leur production par la maitrise de l'élevage, les apiculteurs familiaux bénéficient aussi de l'essaimage naturel. Les tailles intermédiaires ont des difficultés.
- Une partie des apiculteurs professionnels se spécialisent dans la production d'essaims et de reines. Pour certains il s'agit d'une production dérivant des disponibilités en cheptel, ils commercialisent essentiellement des essaims ou des paquets d'abeilles. Pour d'autres il s'agit d'une production qui affecte plus profondément l'organisation de l'exploitation, ils produisent des reines ou des essaims.
- Une majorité de ces éleveurs a des difficultés à répondre à la demande : soit par manque de main d'œuvre, par manque d'abeilles, ou des pointes de travail liées à la production de miel.
- Le marché est globalement équilibré, car l'essentiel du renouvellement est issu des exploitations, qui l'ajustent aux besoins, au détriment de la production de miel s'il le faut. Le début de saison est un moment clé, car un achat précoce permet de produire du miel durant l'année même de l'achat. La demande est alors supérieure à l'offre, et les apiculteurs peuvent s'approvisionner par importation du sud de l'Europe (essaims et reines) ou de l'hémisphère sud (reines).

Evaluation des apiculteurs pollinisateurs en France

- 10% des apiculteurs de notre enquête déclarent pratiquer des prestations de pollinisation.
- Il s'agit d'une activité pratiquée par des apiculteurs professionnels. Pour une majorité d'entre eux la pollinisation représente moins de 10% de leur chiffre d'affaire. C'est une production compatible avec la production de miel, mais a un impact sur l'organisation et la charge de travail.
- Les principales cultures concernées sont le pommier et le tournesol semences
- Seuls 20% des apiculteurs pollinisateurs rédigent un contrat avec leur client. Très peu font partie d'un groupement d'apiculteurs pollinisateurs.
- Une partie d'entre eux se trouvent en concurrence avec des fournisseurs de colonies de bourdons, particulièrement sur les cultures sous tunnels et des cultures précoces. Ces derniers sont aussi très présents sur les cultures de tomates sous serres.
- L'évaluation de la pollinisation est assez difficile. Le mode de calcul consistant à affecter une valeur de pollinisation à une culture convient pour évaluer la demande, mais la recherche tend aujourd'hui à considérer qu'une bonne pollinisation est surtout liée à une communauté d'insectes pollinisateurs, la solution la plus judicieuse consistant à favoriser des communautés en maintenant un milieu capable de les mettre en évidence.
- L'offre monétarisés se limite à certaines cultures et bassins de production, la demande professionnelle attend pour une part des ruches pour répondre aux cahiers des charges de production, et pour une part plus faible, un véritable service, donc le contenu exact reste à préciser néanmoins.

Etat des lieux des traitements contre le varroa

- Varroa destructor est l'un des problèmes principaux évoqués par les apiculteurs.
- La France dispose de 5 médicaments avec AMM, elle se situe dans la moyenne européenne. Cependant l'offre ne correspond que partiellement aux besoins. Il manque en particulier des possibilités d'agir ponctuellement soit en période hivernale soit au cours de la saison pour contrer des infestations importantes. Ces besoins, ainsi que le tarif de certaines spécialités incitent certains apiculteurs à utiliser les matières actives sous d'autres présentations, à des coûts inférieurs.
- Pour mettre en place leur stratégie de médication, les apiculteurs s'informent principalement auprès des GDSA, des ADA pour les organismes techniques, et auprès de leurs collègues. La distribution se fait très majoritairement par les GDSA.
- Le principal médicament utilisé est Apivar et concerne la moitié des apiculteurs, et semble donner de bons résultats sur les exploitations. Cependant, les apiculteurs craignent des risques d'accoutumance du parasite à la matière active, l'amitraze. Ils demandent des possibilités d'alternance et donc une plus grande variété de spécialités disponibles.
- La lutte intégrée, l'utilisation de moyens de lutte naturels est une demande forte, mais elle nécessite une bonne évaluation de l'infestation or ces dernières ne sont pas assez fiables aujourd'hui.
- Il n'existe pas de médicaments disponibles pour les autres maladies, en particulier les loques, et les nosémoses. Or, la présence de nosémosse semble corrélée avec des difficultés sanitaires.
- L'impact des pesticides phytosanitaires constitue une préoccupation majeure ; il revient presque systématiquement chez les apiculteurs enquêtés.

Une approche selon les 3 dimensions du développement durable

■ Dimension Sociétale

- Un réseau vivant des organisations apicoles sur l'ensemble du territoire, structuré par département. Une vie associative regroupant des membres d'horizons sociologiques et professionnels très divers
- Une image positive des apiculteurs et une reconnaissance par la société civile de leur rôle au sein de l'environnement (sondage UNAF)
- Un groupe social reconnu et écouté des élus locaux. Rôle citoyen et de lanceur d'alerte qui rend concret des problématiques environnementales, avec des résultats sur plusieurs dossiers.
- Rôle éducatif de l'apiculture auprès des différentes générations

■ Dimension économique

- Livraisons de produits : miel et autres produits – 110 Millions €
- Pollinisation des cultures et de la flore sauvage - Valeur ?
- Total des emplois directs : apiculteurs professionnels (1600) + apiculteurs pluri-actifs (2100)
- Auto consommation des produits de la ruche
- Ensemble des produits et services consommés par l'apiculture
- Ensemble des emplois indirects induits : réseau des conditionneurs, fournisseurs de produits et services,

Une approche selon les 3 dimensions du développement durable

■ Dimension Environnement

L'abeille joue un rôle important dans l'environnement

- Participation à la pollinisation du milieu naturel, parallèlement aux autres pollinisateurs.
- Rôle de bio indicateur de l'environnement, marqueur de la teneur en polluants du milieu, ou indicateur de biodiversité.
- Dimension d'éducation à l'environnement, par son attrait auprès de nombreux publics.

Par ailleurs, l'abeille subit directement l'influence de l'environnement et de son évolution.

- L'abeille est au contact direct des cultures et des polluants qu'elle butine, elle paie régulièrement un lourd tribut aux pesticides épandus sur les cultures, comme l'indiquent les nombreux témoignages d'apiculteurs.
- Les colonies d'abeilles subissent les évolutions climatiques, et les modifications de flores, avec la réduction de la biodiversité, dans tous types de milieux, des prairies aux zones de cultures.
- Les pathologies et parasites nouveaux touchent durement les abeilles, avec *Vespa velutina* récemment, et d'autres potentiellement à venir (le petit coléoptère des ruches).

Points forts / Opportunités

- Structure du secteur :
 - Malgré la baisse très sensible du nombre d'apiculteurs, leurs activités, la répartition des ruchers et leurs pratiques permettent de couvrir l'ensemble du territoire
 - Au moins jusqu'en 2010, le groupe des professionnels semble avoir résisté aux difficultés qu'a connu le secteur apicole
 - Une forte attractivité du métier d'apiculteurs pour les candidats à l'installation en agriculture avec une « barrière à l'entrée » beaucoup plus faible que dans les autres OTEX (absence de foncier)
- Marché
 - Une demande soutenue et une commercialisation via deux circuits principaux (ventes directes et GMS) qui apparaissent complémentaires en terme d'offre (produits et clients)
 - Compte tenu d'un marché tendu coté offre, une bonne tenue des prix à la production et un niveau de valorisation des miels de France qui ne semble pas poser trop de soucis
- Programmes apicole européen (PAE) et PDRH
 - Aides directes : les effets et les impacts des mesures C et E sont clairement enregistrés positivement
 - Pour les plus de 300 ruches, les taux de pénétration des mesures sont très significatifs (> 50%)
 - Bon an mal an, le programme a consommé en moyenne 85% de son enveloppe malgré les contraintes inhérentes à sa gestion (gestion annualisée, calendrier, diversité des mesures et des interlocuteurs)
 - Le PAE et le PDRH apparaissent complémentaires
 - Les 5 régions du sud (> 50% du secteur) ont activé les mesures pertinentes pour apiculture

Points faibles / Menaces

- Un secteur qui cherche sa gouvernance : pour chacun des 3 types d'apiculteurs, la hiérarchie des 3 champs du développement durable est différente
- Une dichotomie entre les producteurs familiaux et les professionnels qui semblent s'accroître
- Une gestion de plus en plus technique de la conduite des ruchers ; découragement et « barrière » à l'entrée pour les « amateurs »
- Une communication parfois approximative des grands médias qui versent dans le catastrophisme
- Les enjeux économiques de marché semblent ne mobiliser qu'une partie des apiculteurs
- Le réseau des ADAs offre une grande diversité de situations et de prise en compte des 3 types d'apiculteurs
- **Marché :**
 - Un taux d'auto approvisionnement du marché français inférieure à 50%
 - Une mondialisation des approvisionnements synonyme d'une fragilisation potentielle des composantes d'image du miel
 - Une identification du miel français qui mériterait un net renforcement (assurance)
 - Une lisibilité du rayon GMS et de la gestion des mentions valorisantes qui mériteraient une amélioration et une clarification
 - Un pourcentage significatif de non consommateurs de miel: 10% jamais, 25% rarement (source enquête UNAF)
 - Les indicateurs de suivis économiques sont absents (prix de gros) ou peu fiables (données INSEE par exemple)